

# PARTAGE DE LA VALEUR : LA DIRECTION EST PRÊTE À NÉGOCIER UNE PRIME

Le 07/11/2025

La direction générale de Safran a ouvert une réunion de négociation sur une prime de partage de la valeur. Elle envisage de conclure un accord avant le début des négociations salariales qui débuteront en décembre.

## Une Prime de Partage de la Valeur pour qui ?

Les conditions pour en bénéficier sont négociées avec les syndicats. La direction a mis sur la table plusieurs questions : faut-il introduire des critères sur le temps de présence en 2025 ? Sur l'ancienneté à Safran ? Exclure les cadres dirigeants ? Mettre un plafond de rémunération ? Moduler le montant selon des tranches de salaires ?

Pour FO, nous revendiquons une prime de 1 000 € pour tous.

## Quand serait-elle versée ?

Nous demandons à ce que les salariés la perçoivent idéalement avant les fêtes de fin d'année.

Pour leur permettre de placer la prime sur le Plan d'Épargne Groupe (et bénéficier de l'exonération de l'impôt sur le revenu), il faut garantir un délai de réflexion pour le positionnement (et avoir signé un avenant à l'accord sur le PEG). Tout ceci rend incertaine la possibilité de versement avant la fin d'année. La direction a trainé à ouvrir cette négociation et pour FO, elle doit faire le maximum pour un versement en décembre !

## Quel montant ?

FO a revendiqué un montant de 1 000 € pour tous les salariés, soit un coût pour le Groupe d'environ 66 M€ (incluant le forfait social à régler à l'Urssaf).

=> La direction nous indique qu'elle **n'ira pas au-delà d'un montant à 3 chiffres (donc < 1 000 €)**.

## PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR



## Position de FO :

Nous sommes satisfaits de l'ouverture de cette négociation conformément à notre demande. L'orientation prise par la DG du versement d'une prime est bonne.

Ceci étant, il faut aussi une mesure pérenne pour garantir un meilleur partage de la valeur ! Augmentation des abondements ou amélioration de la formule de calcul de la participation par exemple.

La direction financière du Groupe n'autorise aucune autre concession pour les salariés à ce jour.

**Pour FO, nous avons répondu qu'en revanche trouver 5 milliards pour rémunérer les actionnaires en détruisant nos propres actions, là c'est facile et ça ne pose pas de problème...**

Prochaines réunions de négo : 19 et 26/11/2025

**Nous agissons pour une meilleure  
reconnaissance de nos efforts.  
Soutenez-nous, adhérez à FO Safran !**